COUPE DU MONDE FEMININE DE LA FIFA





USA tenante du titre- 2015





Les objectifs de la Coupe du Monde 2019













Réussir **sportivement**

Faire preuve d'excellence organisationnelle

Rayonner sur tout le **territoire** : fête **populaire** et **nationale**

Remplir les stades

Laisser un **héritage** fort pour le sport féminin



La mobilisation de tous les acteurs sera clé pour atteindre ces objectifs

LES CHIFFRES CLÉS



8ème COUPE DU MONDE FÉMININE DE LA FIFATM

1ère organisée en France

7 juin - 7 juillet 2019









LA COMPÉTITION

- 9 villes hôtes
- 7 juin 2019 : Match d'ouverture au Parc des Princes à Paris- 21h
- 7 juillet 2019 : Finale au Stade de Lyon 17h
- ▶ 52 matches
- 24 équipes participantes
 - déjà 17 qualifiées
- 2 500 Volontaires







ETAPES VERS LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA, FRANCE 2019

Juillet 2017

Sept 2017 – Automne 2018

Printemps 2018



Championnat d'Europe 2017 de l'UEFA



Phases de qualification par confédération



Lancement de la mascotte







ÉTAPES VERS LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA, FRANCE 2019

3ème trimestre 2018

Décembre 2018

7 Juin 2019







Début de la commercialisation des billets

Tirage au sort de la phase finale

Match d'ouverture au Parc des Princes





UNE EXPERIENCE A VIVRE POUR TOUS ET TOUTES







De 20 000 à 59 000 spectateurs



1,3 million de billets à vendre



Vente par pack



ACCESSIBILITÉ

PACKS



PACKS
PROPOSÉS AU TOTAL

CATÉGORIES DE BILLETS

A 7 MATCHES

SA 1 MATCHES







À PARTIR DE...









MONTPELLIER



PARIS



RENNES



LE HAVRE



NICE



REIMS



VALENCIENNES

1^{ER} PACK 3 MATCHES POUR 25€



FAMILLE DU FOOTBALL

LIGUES,
DISTRICTS,
CLUBS,
LICENCIÉS

TERRITOIRES
HÔTES

- Jusqu'à 15% de réduction
- Priorité d'achat jusqu'au 19 octobre
- Achat via bons de commande





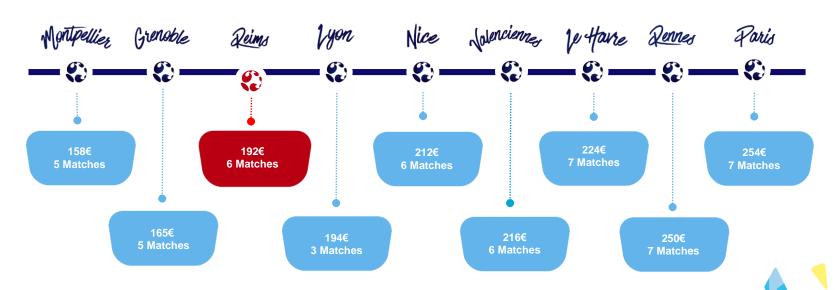


... JUSQU'À





PACK VILLE - CATÉGORIE 1



FOCUS SUR L'ÉQUIPE DE FRANCE







FOCUS SUR L'ÉQUIPE DE FRANCE





07/06 - 21H

Match d'ouverture + 2 matches de groupe

29€

98€

CAT 4

CAT 1



12/06 - 21H

2eme match de groupe + 2 autres rencontres

25€

CAT 4

95€

CAT 1



17/06 - 21H

3eme match de groupe + 2 autres rencontres

25€

CAT 4

95€

CAT 1





FR.FIFA.COM/FIFAWWC/TICKETS





PLAN HERITAGE 2019.

(())

Le football Féminin aujourd'hui en France

Près de 121 000 pratiquantes

+ 105% depuis 2011



Plus de 35 000 dirigeantes

+31% depuis 2011

Plus de **2 600 clubs** ayant au moins une équipe féminine +70% depuis 2011

Football féminin français

Saison 2016-2017

Près de 800 arbitres féminines

+18% depuis 2011

Près de 6 000 équipes féminines

+100% depuis 2011

Plus de 1 300 éducatrices et animatrices

+57% depuis 2011

Près de 3 100 femmes formées

+126% depuis 2012

Ambition 2020 pour le football féminin français

250 000 licenciées (tous types de licences)



100 éducatrices disposant a minima du BMF ou BEF

8 000 équipes 100% féminines

Objectifs 2020 pour le football féminin français

1 500 Ecoles Féminines de Football

1 500 arbitres

100 femmes dirigeantes accompagnées par la FFF



Accroître la capacité du football français à accueillir de nouvelles licenciées

Au-delà de l'événement sportif qu'elle représente, la Coupe du Monde Féminine 2019 doit permettre de laisser une empreinte durable pour le développement du football féminin en France.

Le plan Héritage 2019 est conçu pour donner des atouts structurels pour le football féminin.

Il porte sur trois niveaux d'action différents :

La structuration des clubs

L'augmentation de la pratique féminine suppose de faire émerger des sections féminines plus nombreuses sur le territoire, et des clubs mieux structurés pour encadrer les joueuses, depuis la base jusqu'au plus haut niveau. Le label Ecole Féminine de Football doit notamment permettre d'atteindre ces objectifs.

Les infrastructures

Le développement de la pratique féminine suppose que chaque club puisse disposer d'assez de terrains pour avoir assez de créneaux pour organiser les matchs et les entraînements des nouvelles pratiquantes. Il suppose également que les infrastructures (vestiaires par exemple) soient adaptées pour l'accueil du public féminin. La FFF souhaite pour ce faire mettre en place un dispositif spécifique d'accompagnement des investissements réalisés dans ces domaines.

La formation

L'accueil d'un nombre de licenciées plus important dans des conditions optimales suppose de renforcer la capacité d'encadrement des clubs, que ce soit au niveau des éducateurs, des arbitres et des dirigeants. L'objectif de mixité sur le terrain et dans les instances repose en outre sur notre capacité à faire émerger une nouvelle génération de femmes dirigeantes. Afin de remplir ces deux objectifs, la politique de formation des femmes et des encadrants du football féminin est renforcée.



PLAN HERITAGE 2019

Responsable du dispositif "Structuration des clubs" Cynthia Truong - +330(1)44317405 - ctruong@fff.fr

Responsables du dispositif "Infrastructures"

Michael Langot - +330(1)44317494 - mlangot@fff.fr Cynthia Truong - +330(1)44317405 - ctruong@fff.fr

Responsable du dispositif "Formation" Sonia Andamollo - +330(1)44317331 - sandamollo@fff.fr













Exemplaire

dans l'accueil

de toutes

les aptitudes

SOLIDARITÉ Solidarité du football

TOLÉRANCE français et du sport d'équipe

A l'occasion de la Coupe du Monde Féminine PLAN







www.fff.fr







La structuration des clubs

Pourquoi?

Développer la création de sections féminines dans les clubs par une aide à leur structuration

Qui?

Clubs affiliés à la FFF

Ouoi?

La FFF poursuit le déploiement du Label Ecole Féminine de Football pour tous les clubs structurant la pratique féminine dans les catégories de jeunes. Les clubs sont évalués sur la base de critères incontournables qui répondent à des exigences portant sur les 4 piliers du projet club : le projet associatif, le projet sportif, le projet éducatif et le projet de formation de l'encadrement. Ce label délivré à trois niveaux (Or, Argent, Bronze) permet aux clubs lauréats de bénéficier de dotations (diplômes, plaques, matériel d'entraînement).

de benéticer de dotations (diplomes, plaques, matenel d'entrainement).

En 2019, tous les clubs labellisés bénéficieront d'une dotation complémentaire : kit comprenant des silhouettes (maillots, shorts, chaussettes) et du matériel d'entrainement....

Plus d'infos?

Pour candidater, rendez-vous sur Footclubs ou contacter en priorité le conseiller technique de son district ou de sa ligue régionale d'appartenance chargé du déploiement de ce dispositif.



Les infrastructures

Pourquoi?

Améliorer les conditions d'accueil et de pratique des licenciées à travers un programme d'investissements ambitieux.

Qui?

Clubs affiliés à la FFF et collectivités locales

Quoi?

La FFF prévoit un système de financement dédié à des projets d'infrastructures sportives visant à s'adapter au développement de la pratique féminine, par un abondement de 20% sur l'ensemble des aides attribuées aux projets d'équipements consacrés au développement de la pratique féminine dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur (chapitre Equipement).

Les investissements envisagés doivent permettre la création ou l'amélioration d'aires de jeu, d'éclairages, de club house ou de vestiaires.

Plus d'infos?

Pour déposer un dossier de demande de financement, contacter en priorité son district ou sa ligue régionale d'appartenance, ou aller sur le site Internet de la FFF (rubrique FAFA).



La formation

Pourquoi?

Développer la formation d'éducateur(ice)s, de dirigeant(e)s et d'arbitres, afin de féminiser l'encadrement des clubs et de renforcer l'encadrement d'équipes féminines.

Qui?

Licenciées de la FFF - Clubs affiliés à la FFF

Quoi?

La FFF prévoit 3 dispositifs de cofinancement de formations :

- 1 / L'utilisation illimitée de bons de formation de 25 Euros par des femmes s'engageant dans des formations d'éducatrices, de dirigeantes et d'arbitres dans le cadre du chapitre Formation du Fonds d'Aide au Football Amateur et dans la limite des frais pédagogiques de la formation
- 2 / La majoration des bourses formation d'éducateurs/éducatrices encadrant une équipe féminine (tout diplôme à partir du BMF) dans le cadre du chapitre Formation du Fonds d'Aide au Football Amateur
- 3 / La majoration des bourses formation d'éducateurs/éducatrices pour des clubs disposant d'une école ou d'une section féminine (tout diplôme à partir du BMF) dans le cadre duchapitre Formation du Fonds d'Aide au Football Amateur

Plus d'infos?

Pour déposer un dossier de demande de cofinancement ou utiliser des bons formations, contacter en priorité sa ligue régionale d'appartenance (Institut Régional de Formation du Football) ou aller sur le site Internet de la FFF ou de la Ligue régionale (rubrique formation).



Merci de votre et de votre mobilisation!

